



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 722

Texte de la question

## PRIX DE L'ESSENCE À LA POMPE

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Monsieur le ministre du budget, permettez-moi de vous dire qu'aucune collectivité locale de gauche n'a vu ses crédits de fonctionnement augmenter autant que ceux de l'Élysée, qui marquent une hausse de plus de 12 %. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) L'exemple devrait venir d'en haut !

Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie. Depuis des semaines, les Françaises et les Français sont informés des cours des marchés et des bourses internationales, mais aussi des milliards d'euros apportés par les gouvernements mondiaux pour consolider les réseaux bancaires. Ils ont, à juste titre, l'impression que rien ne se fait pour eux. (*Plusieurs députés du groupe UMP se lèvent et quittent l'hémicycle.*)

M. le président. Mes chers collègues, les questions au Gouvernement ne sont pas terminées. Si vous choisissez de quitter l'hémicycle, faites-le discrètement.

Vous avez la parole, madame Robin-Rodrigo.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Selon un récent sondage, 59 % d'entre eux considèrent que le Gouvernement gère mal la crise économique.

M. Michel Sapin. C'est vrai !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Madame la ministre, la France est en récession. Nous avons enregistré en septembre un taux de faillite record, le plus haut depuis onze ans, le chômage ne cesse d'augmenter, le pouvoir d'achat des Français les plus modestes ne leur permet plus de boucler leurs fins de mois, du fait d'une augmentation importante des produits alimentaires, du gaz - à deux reprises -, et du fait de la hausse vertigineuse du prix de l'essence et, par voie de conséquence, du prix des produits dérivés et du coût du transport.

Comment peut-on accepter qu'aucune mesure ne soit prise pour contraindre les distributeurs à baisser les prix, au moment où le baril de pétrole est passé de 147 dollars en juillet à 67 dollars aujourd'hui, et où le prix à la pompe n'a baissé que de quelques centimes ?

Quand allez-vous saisir la commission de régulation de l'énergie pour réviser à la baisse les prix du gaz, qui ont augmenté de 10 % ? Quand allez-vous exiger des répercussions sur les prix alimentaires, alors que le cours du blé a baissé de 50 % ?

" Voilà les questions simples que se posent nos concitoyens. Ils exigent une répercussion de ces baisses, et ce n'est pas porter atteinte à la libre entreprise que d'exiger une transparence sur les prix. " Il s'agit d'une déclaration de M. Copé dans le journal *Le Parisien*, en date du 21 octobre.

M. le président. Veuillez poser votre question, madame la députée.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Dans l'immédiat, et paradoxalement, la seule mesure prise par le groupe UMP en commission des affaires sociales consiste à supprimer la prime transport.

Madame la ministre, que comptez-vous faire pour exiger la répercussion des baisses sur les prix à la consommation, étant entendu que, pour l'aide aux transports, le Premier ministre s'est engagé à l'instant ? C'est un objectif sur lequel nous serons extrêmement vigilants, comme sur l'extension du versement transport aux

communes touristiques, sujet...

M. le président. Je vous remercie. (*Protestations puis applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe GDR.*)

La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services*. Madame la députée, tout ce qui est excessif est insignifiant. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je m'inscris en faux contre vos assertions concernant l'Élysée et les dépenses liées à la fonction présidentielle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Vous avez insisté sur le manque de réactivité du Gouvernement. Je citerai l'exemple du prix de l'essence. En novembre 2007, Christine Lagarde, Luc Chatel et moi-même avons réuni les pétroliers, qui se sont engagés à lisser les hausses des prix du pétrole et de l'essence, et à faire en sorte que la répercussion soit immédiate en cas de baisse. Au deuxième trimestre de 2007, il y a eu une hausse du prix du baril, et donc du prix de l'essence, de près de 40 %. Les pétroliers ont répercuté cette hausse à hauteur de 85 % et l'ont donc lissée.

Mais, depuis le mois de juillet, et vous le savez aussi bien que nous, le prix du baril a baissé de 50 % (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) et les pétroliers ont répercuté cette baisse au centime d'euro près.

Voilà, madame la députée, ce que je souhaitais dire, en réponse à votre question.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 722

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2008